

# Centre international de Recherche sur le Cancer



Conseil de Direction  
Cinquante-cinquième session

GC/55/Min.4  
Original : ANGLAIS

*Lyon, 16–17 mai 2013  
Auditorium*

**DIFFUSION RESTREINTE**

## PROCES-VERBAL DE LA QUATRIEME SEANCE

CIRC, Lyon

Vendredi 17 mai 2013, à 14h20

Président : Professeur Pekka Puska (Finlande)

Secrétaire : Dr Christopher P. Wild, Directeur du CIRC

### SOMMAIRE

	Page
1. Nomination de nouveaux membres du Conseil scientifique (à huis clos)	4
2. Projet de programme (2014–2017) et de budget (2014–2015) (suite)	4
3. Composition du Sous-comité sur l'admission de nouveaux Etats participants	6
4. Questions diverses	6
5. Election du Président et du Vice-président de la prochaine session	7
6. Date de la prochaine session	7
7. Clôture de la session	8

### Représentants des Etats participants

Professeur Pekka PUSKA, <i>Président</i> Dr Sakari KARJALAINEN	Finlande
Dr Mark PALMER, <i>Vice-président</i> Dr Rhoswyn WALKER	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Dr Morag PARK, <i>Rapporteur</i> Mme Lucero HERNANDEZ	Canada
Dr Chariklia BALAS Dr Irene KEINHORST	Allemagne
Professeur Christopher BAGGOLEY	Australie
Dr Hemma BAUER	Autriche
M. Lieven DE RAEDT	Belgique
Dr Luiz Antonio SANTINI Dr Marisa Dreyer BREITENBACH	Brésil
Professeur Herman AUTRUP	Danemark
Dr María José G. SUSO	Espagne
Dr Lisa STEVENS Mme Gabrielle LAMOURELLE Mme Mary Blanca RIOS Dr Jeff GLENN	Etats-Unis d'Amérique
Mme Lidia GABUNIYA	Fédération de Russie
Professeur Agnès BUZYN	France
Professeur G.K. RATH ( <i>excusé</i> )	Inde
Dr Susan O'REILLY	Irlande
<i>Pas de Représentant(e)</i>	Italie
Dr Masato MUGITANI Dr Makiyo IWATA	Japon

Dr Edgar RIVEDAL Dr Henrietta BLANKSON	Norvège
Dr Jack HUTTEN M. Jeroen HULLEMAN	Pays-Bas
Dr FALEH Mohammed Hussain Ali	Qatar
Dr Sung Woong RA Dr Jeongseon KIM Dr Yeol KIM	République de Corée
Professeur Mats ULFENDAHL ( <i>excusé</i> ) Dr Karin SCHMEKEL	Suède
Dr Diane STEBER-BÜCHLI	Suisse
Professeur Murat TUNCER	Turquie

### **Organisation mondiale de la Santé**

Dr Oleg CHESTNOV, Sous-directeur général  
Mme Joanne MCKEOUGH, Bureau du Conseil juridique

### **Observateurs**

Professeur Mads MELBYE, Président du Conseil scientifique

### **Union internationale contre le cancer (UICC)**

M. Cary ADAMS, Directeur exécutif

### **Commissaire aux Comptes**

M. Lito Q. MARTIN (*excusé*), Commission de vérification des comptes, Philippines

### **Secrétariat**

Dr C.P. WILD, *Secrétaire*

M. D. ALLEN  
Dr S. FRANCESCHI

Mme A. BERGER  
Dr F. BRAY  
Dr P. BRENNAN  
Dr G. BYRNES  
Mme D. D'AMICO  
M. P. DAMIECKI  
Dr D. FORMAN  
Mme E. FRANÇON

Dr N. GAUDIN  
Dr Z. HERCEG  
Dr R. HERRERO  
Dr A. KESMINIENE  
Dr D. LOOMIS  
Dr J. MCKAY  
Dr M. MENDY  
Dr R. NJIE  
Dr H. OHGAKI  
Dr I. ROMIEU

Dr R. SANKARANARAYANAN  
Mme A. SANTHIPRECHACHIT  
Dr A. SCALBERT  
Dr J. SCHÜZ  
Dr N. SLIMANI  
Dr E. STELIAROVA-FOUCHER  
Dr K. STRAIF  
Dr M. TOMMASINO  
Dr L. VON KARSA  
Dr J. ZAVADIL

## **1. NOMINATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE (A HUIS CLOS) : Point 23 de l'Ordre du jour (Document GC/55/12)**

Le Conseil de Direction se réunit en session à huis clos de 13h30 à 14h20.

A la reprise de la session plénière, le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après sur la nomination des nouveaux membres du Conseil scientifique (GC/55/R21) :

Le Conseil de Direction,  
Conformément aux dispositions de l'Article VI du Statut du Centre,

1. NOMME

Le Dr Lukas A. Huber, Autriche )  
Le Dr Luis Felipe Ribeiro Pinto, Brésil )  
Le Dr John J. Spinelli, Canada ) pour une durée de quatre ans au Conseil scientifique  
Le Dr Françoise Clavel-Chapelon, France )  
Le Dr Al-Hareth M. Al-Khater, Qatar )

2. REMERCIE les membres sortants du Conseil scientifique, les Drs Florence Demenais, Richard Gallagher et Giulio Superti-Furga de l'œuvre utile qu'ils ont accomplie au Conseil scientifique et de la contribution qu'ils ont apportée aux activités de recherche du Centre.

Le projet de résolution est **adopté**.

## **2. PROJET DE PROGRAMME (2014–2017) ET DE BUDGET (2014–2015) : Point 14 de l'ordre du jour (Document GC/55/7 Rév.1) (suite)**

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après sur le projet de programme (2014–2017) et de budget (2014–2015) (GC/55/R10) :

Le Conseil de Direction,  
Ayant examiné le Projet de Programme (2014–2017) et de budget pour la période biennale 2014–2015, tel qu'il figure dans le Document GC/55/7 Rév.1, et dans les tableaux récapitulatifs, Révision 2,

1. APPROUVE le budget pour la période biennale 2014–2015 dont le montant s'élève à 40 424 491€ ;

2. NOTE avec plaisir les efforts de transparence en matière de répartition des charges dans les différentes sections du budget ;

3. RECONNAIT le changement du barème des contributions des Etats participants suite à l'adoption de la Résolution EB132.R6 du Conseil exécutif de l'OMS et la redistribution des coûts qui en a découlé, conformément au mode de calcul décrit dans la Résolution GC/15/R9 ;

4. DECIDE que ce budget sera financé par les contributions annuelles des Etats participants selon les modalités suivantes :

- 1) 19 739 084€ seront dus par les Etats participants au 1<sup>er</sup> janvier 2014,
- 2) 20 185 407€ seront dus par les Etats participants au 1<sup>er</sup> janvier 2015,

5. DECIDE que 500 000€ seront exceptionnellement prélevés sur le Fonds spécial du Conseil de Direction ;

6. DECIDE d'ouvrir pour la période biennale 2014–2015 un crédit de 40 424 491€ se répartissant comme suit :

Section	Affectation des crédits	Montant (€)
1	Conseil de Direction, Conseil scientifique	180 000
2	Programme scientifique	31 507 065
3	Programme administratif	8 737 426
	Total	40 424 491

7. DECIDE que le Directeur, conformément au Paragraphe 3.3 de l'Article III du Règlement financier, est autorisé à effectuer des virements entre sections du budget, jusqu'à concurrence de 15% du montant de la section d'origine. Des virements supérieurs à cette proportion pourront être effectués avec l'accord écrit préalable de la majorité des membres du Conseil de Direction ;

8. DECIDE que le Directeur est autorisé à prélever au cours de la période biennale 2014–2015 une somme maximale de 500 000€ sur le Fonds spécial du Conseil de Direction afin de couvrir les dépenses budgétaires imprévues résultant de rajustements monétaires, sous réserve de l'existence dans le Fonds de soldes liquides et en prenant en compte un taux de change de 0,758€ pour un dollar américain ; et

9. PRIE le Directeur de rendre compte de l'utilisation du Fonds à cette fin dans les futurs rapports financiers.

M. ALLEN (Directeur de l'Administration et des finances) précise qu'il est habituel de permettre un petit transfert, de 15% généralement, entre les sections du budget, afin d'offrir une certaine souplesse budgétaire ; ce point est décrit dans le paragraphe 7 du projet.

Le projet de résolution est **adopté**.

### **3. COMPOSITION DU SOUS-COMITE SUR L'ADMISSION DE NOUVEAUX ETATS PARTICIPANTS : Point 24 de l'Ordre du jour**

Le PRESIDENT sollicite des candidatures pour rejoindre le Sous-comité sur l'admission de nouveaux Etats participants. Le membre de l'Allemagne indique qu'elle est disposée à poursuivre ses activités au sein du Sous-comité.

Le Professeur BAGGOLEY (Australie), le Dr MUGITANI (Japon), le Dr STEVENS (Etats-Unis d'Amérique), le Dr WALKER (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et le Dr SUSO (Espagne), actuellement membres du Sous-comité, déclarent qu'ils sont également disposés à demeurer en fonction.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après sur la composition du Sous-comité sur l'Admission de nouveaux Etats participants (GC/55/R24) :

Le Conseil de Direction,

Rappelant sa Résolution GC/18/R14, par laquelle il a désigné les membres du Sous-comité sur l'admission de nouveaux Etats participants, et la nécessité de nommer de nouveaux membres à la fin de chaque session du Conseil,

Rappelant également sa Résolution GC/53/R20, statuant que le nombre de membres et la composition du Sous-comité seront déterminés à chaque session ordinaire du Conseil de Direction,

DECIDE que ce Sous-comité sera composé, outre le Président du Conseil de Direction (membre ès qualités), des représentants de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique, du Japon et du Royaume-Uni, qui demeureront en fonction jusqu'à la prochaine session ordinaire du Conseil.

Le projet de résolution est **adopté**.

### **4. QUESTIONS DIVERSES : Point 25 de l'Ordre du jour**

Le Professeur AUTRUP (Danemark) constate qu'une procédure différente semble être suivie à chaque fois qu'un Directeur du Centre est nommé. Il propose qu'une procédure standard soit mise au point d'ici la prochaine élection, qui aura lieu dans cinq ans.

Mme HERNANDEZ (Canada) propose que le Secrétariat prépare une compilation des pratiques adoptées par d'autres organisations, dont l'OMS et l'Organisation panaméricaine de la santé.

Le **PRESIDENT** suggère que cette question soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil de Direction et que les informations requises par le Canada soient communiquées à cette occasion.

**Il en est ainsi décidé.**

En réponse à un point soulevé par le Dr **STEVENS** (Etats-Unis d'Amérique), le **SECRETARE** déclare qu'un groupe de travail sera mis en place, lors de la prochaine session du Conseil de Direction, pour préparer la première version de la nouvelle stratégie à moyen terme.

**5. ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DE LA PROCHAINE SESSION :  
Point 26 de l'Ordre du jour**

Sur proposition du Dr **STEBER-BÜCHLI** (Suisse), appuyée par le Dr **BAUER** (Autriche), le Dr **Palmer** (Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord) est élu à l'unanimité en qualité de nouveau Président du Conseil de Direction.

Sur proposition du Professeur **AUTRUP** (Danemark), appuyée par le Dr **SCHMEKEL** (Suède) et le Dr **SUSO** (Espagne), le Professeur **Agnès Buzyn** (France) est élue à l'unanimité Vice-présidente.

**6. DATE DE LA PROCHAINE SESSION : Point 27 de l'Ordre du jour**

Le Dr **PALMER** (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Vice-président, agissant au nom du Rapporteur, qui a été obligé de quitter la réunion de façon anticipée, donne lecture du projet de résolution ci-après sur la date de la cinquante-sixième session du Conseil de Direction (GC/55/R25) :

Le Conseil de Direction,

1. **DECIDE** de tenir sa prochaine réunion ordinaire à Lyon (France) les jeudi et vendredi précédant l'ouverture de l'Assemblée mondiale de la Santé en 2014 ; et
2. **PRIE** le Directeur d'informer les membres du Conseil dès que ces dates seront connues.

Le projet de résolution est **adopté**.

## **7. CLOTURE DE LA SESSION : Point 28 de l'Ordre du jour**

Le PRESIDENT remercie les membres du Conseil de Direction de l'atmosphère constructive qui a régné au cours de la session. Il félicite à nouveau le Directeur de sa réélection et le remercie, ainsi que son personnel, du travail qu'ils ont accompli avant et pendant la session. Il souhaite à son successeur, le Dr Palmer, un grand succès en tant que nouveau Président.

Le SECRETAIRE félicite lui aussi les membres de son personnel pour leur excellent travail préparatoire. Il remercie les membres du Conseil de Direction de leurs conseils et de leur soutien, en particulier le Président sortant pour la direction qu'il a assurée et les orientations qu'il a fournies, ainsi que le Vice-président et le Rapporteur.

Le Dr PALMER (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Vice-président, rend hommage au Professeur Puska et se déclare honoré d'être le prochain Président du Conseil du Direction.

Le PRESIDENT déclare la session close.

**La séance est levée à 14h45.**